

Tenue unifiée

Depuis la rentrée 2024, les élèves de l'école portent une tenue unifiée chaque jour.

▪ **Pour les maternelles (Petite section, Moyenne section, Grande section) :**

- *Tablier* : à commander sur le site www.letablierbobine.fr (code d'accès : ste-marie-antony) ;
- Chaque élève arrive le matin avec son tablier et repart le soir avec.

▪ **Pour les élémentaires (CP à CM2) :**

- *Bas* : bleu marine (pantalons, bermuda, jupe, robe : ni les jeans ni les leggings ne sont autorisés) ;
- *Haut* : pull, gilet, sweat bleu marine uni sur un haut à col blanc ;
- *Chaussures* : de ville (noir ou bleu foncé).

Aucune marque n'est imposée, les parents peuvent acheter librement les vêtements dans l'enseigne de leur choix ; le site suivant est donné à titre indicatif :

<https://www.marksandspencer.com/fr-be/l/enfant/boutique-%C3%A9cole/uniforme-scolaire/>

Le site de l'Institution Sainte-Marie Antony propose également des hauts au logo de Sainte-Marie :

<https://boutique.saintemarieantony.fr/>

○ *Tenue sportive* :

➤ Pour les CP et CE1 :

- ✓ *Bas* : pantalon de sport bleu marine ;
- ✓ *Haut* : tee-shirt bleu ciel ;
- ✓ Les élèves arrivent dans cette tenue uniquement le jour dédié précisé par l'enseignante.

➤ Pour les CE2, CM1 et CM2 :

- ✓ La tenue de sport est libre (pas de tenue unifiée), elle se trouve dans un sac avec les chaussures de sport ;
- ✓ Les élèves se changent dans les vestiaires avant et après le cours d'EPS.

Il est rappelé que tous les vêtements doivent être marqués aux nom et prénom de l'enfant.

Aucun sac de sport oublié ne sera accepté à l'accueil.